



Diminution du capital social de sarl : modalités ?

Par **holbach**, le **16/01/2011** à **22:11**

Bonjour,
Depuis sa création en 2005, j'ai régulièrement augmenté le capital social. En 2011, je voudrais commencer à le diminuer. Pouvez-vous svp confirmer que je dois faire (comme pour les augmentations de capital) une AGE pour la modification des statuts ?
Et surtout, où puis-je trouver un exemple type de PV d'assemblée pour réduction du capital "non motivée par des pertes" ?
Merci de vos infos
Cordialement

Par **fabienne034**, le **17/01/2011** à **09:32**

vous faites une AG pour diminuer le capital
et vous changez les statuts que vous redéposez
vous devrez les enregistrer auparavant aux impôts mais il n'y aura pas de droit à payer sauf les quelques dizaines d'euro de frais
pour tout savoir sur les AG de société
<http://www.fbis.net/agsociete.htm>